



FOUR MURAL

GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME D'INSTALLATION FIT

VALABLE DU 1^{er} JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBER 2020*

MODÈLES ADMISSIBLES :

MEW9527FZ, MEW9530FZ, MEW9627FZ, MEW9630FZ



Whirlpool Canada LP garantit que votre nouveau four mural standard simple ou double Maytag® de 27 po (68,5 cm) ou 30 po (76 cm) admissible doté du système d'installation FIT conviendra à votre découpe actuelle d'une largeur et configuration compatibles; dans le cas contraire, Whirlpool Canada allouera jusqu'à 300 \$ pour faire adapter vos armoires par un professionnel. Ne s'applique pas aux nouvelles installations d'armoire effectuées dans le cadre de nouvelles constructions ou de remodelage.

Les frais financiers, tous frais engagés dans le cadre de la reprise de votre four mural précédent et le coût de livraison et d'installation du four mural Maytag® admissible ne sont pas couverts par cette garantie limitée d'installation FIT.

Processus d'échange : Initiez votre demande dans les 30 jours de l'achat ou de livraison (le délai le plus long prévaut) d'un four mural Maytag® admissible, en remplissant le formulaire que vous trouverez à maytag.ca et en appelant le **1 800 807-6777**. LA SOUMISSION D'UNE RÉCLAMATION EN DEHORS DES DÉLAIS ÉTABLIS NE SERA PAS ACCEPTÉE.

* Whirlpool Canada LP se réserve le droit de mettre fin, d'interrompre ou de modifier ce programme en entier ou en partie, en tout temps sans préavis. Non valide pour les ventes en gros ou pour les ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés ou lotissements. Toutes les réclamations sont sujettes à vérification.

®/™ ©2020 Maytag. Utilisée sous licence au Canada. Tous droits réservés.

GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME D'INSTALLATION FIT **EN VIGUEUR : du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020**

Vous pouvez obtenir une copie imprimable du présent certificat sur www.maytag.ca

Sous réserve des conditions prévues aux présentes, la marque Maytag de Whirlpool Canada LP (ci-après appelée « Maytag ») garantit que votre **nouveau four mural encastré standard simple ou double admissible de 27 po ou de 30 po (68,58 cm ou 76,2 cm) de marque Maytag doté du système FIT** pourra être installé dans votre ouverture d'armoire actuelle de largeur et de configuration compatibles, sinon Maytag vous offrira **jusqu'à 300 \$** pour faire modifier votre armoire par des professionnels. La garantie limitée du système FIT couvre les installations de remplacement dans votre ouverture actuelle et n'est pas valide pour les installations de nouvelles armoires liées à la construction d'une nouvelle maison ou à la rénovation d'une résidence. En cas de circonstances inhabituelles, il se pourrait que l'allocation maximale de 300 \$ ne couvre pas le coût total de l'installation de votre nouveau four mural encastré de 27 po ou de 30 po (68,58 cm ou 76,2 cm) de marque Maytag dans votre ouverture actuelle; vous êtes l'unique responsable de tous les coûts en deçà de l'allocation maximale de 300 \$. Maytag ne garantit rien de plus que ce qui est énoncé aux présentes, concernant l'ouverture appropriée pour votre nouveau four mural encastré de 27 po ou de 30 po (68,58 cm ou 76,2 cm) de marque Maytag.

MODÈLES ADMISSIBLES DE FOURS MURAUX STANDARDS SIMPLES ET DOUBLES DE MARQUE MAYTAG :

MEW9527FZ, MEW9530FZ, MEW9627FZ, MEW9630FZ

EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES, LIMITATION DES RECOURS ET EXCLUSION DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS ET INDIRECTS :

La garantie limitée du système FIT ne s'applique qu'à la modification des ouvertures et aux problèmes liés à l'espace dans les installations de remplacement; elle ne s'applique pas aux gros appareils. Pour obtenir des renseignements sur les produits, consultez le manuel d'utilisation fourni par le fabricant. Votre unique recours en vertu de la présente garantie limitée se rapporte au coût de la modification de l'ouverture, jusqu'à un maximum de 300 \$. Les garanties implicites, y compris les garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier, sont limitées à un an ou à la plus brève période accordée par la loi. Maytag n'est aucunement responsable de tout dommage à votre maison ou propriété ayant été causé par vous-même ou par un tiers pendant l'installation de gros appareils ou la modification d'une ouverture. Maytag n'est aucunement responsable des dommages consécutifs ou indirects. Certaines provinces n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages consécutifs ou indirects, ou les limitations sur la durée des garanties implicites de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier, ces exclusions ou limitations pourraient alors ne pas s'appliquer à votre cas. Vous pouvez détenir d'autres droits qui varient d'une province à l'autre.

SUIVEZ CES ÉTAPES POUR SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION DE GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME FIT :

DANS LES 30 JOURS de la date d'achat ou de livraison (le délai le plus long prévaut) et avant la modification d'armoire, inscrivez ci-dessous vos coordonnées ainsi que les renseignements relatifs au modèle et à l'achat, et appelez le *Centre de service de la garantie limitée du système FIT au 1 800 807-6777*, pour faire votre réclamation.

DANS LES 90 JOURS de la date d'achat ou de livraison (le délai le plus long prévaut), postez les documents suivants à l'adresse fournie par le *représentant du service de garantie limitée du système FIT* :

- Le présent formulaire de réclamation rempli et signé;
- Une copie lisible de votre reçu de vente daté entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020, et la preuve de la date de livraison, si vous utilisez la date de livraison pour calculer les périodes de réclamation de 30-90 jours;
- Une photo du modèle de four qui sera remplacé;
- Une facture ou un reçu daté provenant d'un installateur ou d'un entrepreneur professionnel et indiquant le coût de modification de votre armoire.

Conservez une copie de tous ces documents pour vos dossiers. Veuillez prévoir huit semaines à partir de la date à laquelle votre formulaire de réclamation a été posté, pour recevoir le paiement.

Indiquez ci-dessous vos coordonnées ainsi que les renseignements relatifs au modèle et à l'achat.

REMARQUE : Pour que nous puissions traiter votre réclamation, vous devez remplir tous les champs.

Nom : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Nouveau numéro de modèle du nouvel appareil Maytag® : _____ Numéro de série : _____

Date d'achat : ____/____/____ Date de livraison : ____/____/____

Fabricant du modèle précédent : _____ Numéro de modèle : _____

Signature du client : _____ Date : _____

CONDITIONS : Limite d'une réclamation par ménage. Les modèles de remplacement admissibles doivent être achetés entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020. Le client se verra rembourser le coût de modification d'armoire correspondant au prix énoncé sur la facture de l'installateur ou de l'entrepreneur professionnel, jusqu'à concurrence d'une valeur de 300 \$. Cette offre n'est pas valide pour de nouvelles installations d'armoires effectuées dans le cadre d'une nouvelle construction ou remodelage d'une maison. LES SOUMISSIONS EN RETARD NE SERONT PAS ACCEPTÉES. Cette offre n'est valide qu'au Canada. Elle n'est pas valide pour les ventes en gros ou pour les ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés, lotissements et grossistes. L'omission de toute information requise retardera le traitement de votre demande ou la disqualifiera. Toutes les preuves soumises deviennent la propriété de Whirlpool Canada LP et ne seront pas retournées. Whirlpool Canada LP n'est aucunement responsable des soumissions perdues, en retard, illisibles, incomplètes, endommagées, mal acheminées ou insuffisamment affranchies. TOUTES LES RÉCLAMATIONS SONT SUJETTES À VÉRIFICATION. Whirlpool Canada LP se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à la garantie en tout temps et sans préavis.

© 2020 Maytag Canada LP. Utilisée sous licence au Canada. Tous droits réservés.